

► **NOTES IMPORTANTES POUR LES PRODUCTEURS DES DIVISIONS NORD ET SUD**

PERMIS DE LIVRAISON

- Aucun permis de livraison n'est exigé pour cette usine.

PRÉLEVÉ SYNDICAL

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD et de la division SUD**, une contribution syndicale de 9,75 \$ du mille pieds mesure de planche sera retenue sur votre revenu généré.

FRAIS DE TRANSPORT

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD et de la division SUD**, vous devez négocier et payer vous-même les frais de transport. Pour ce faire nous vous invitons à utiliser les outils suivants :
 - Calculateur de distance, pour connaître la distance entre votre lot et l'usine
<http://www.apflo.ca/calculateur-de-distance>
 - Grille tarifaire, pour connaître les taux négociés / suggérés par l'Alliance
<http://www.apflo.ca/grille-tarifaire>

NOTES IMPORTANTES

- Vous devez communiquer avec le représentant de l'usine avant d'entreprendre toute démarche :
M. Mario St-André au (450) 474-2808
- Les prix indiqués dans le tableau représentent le prix brut (prix usine). De ce montant, vous devez déduire le prélevé syndical et les frais de transport afin de calculer le montant réel qui vous sera versé.

LISTE DE PRIX • BILLOTS DE SCIAGE		
Groupes d'essences	Prix usine pour un mille pieds mesure de planche	
	Longueur 8' et 10'	Longueur 12', 14' et 16'
Pruche	375 \$	375 \$

SPÉCIFICATIONS ET NORMES DE FAÇONNAGE POUR LE SCIAGE
<ul style="list-style-type: none"> • La scierie demande de tronçonner le plus possible les billes en longueur de 12 et 16 pieds
<ul style="list-style-type: none"> • Les billes doivent avoir un minimum de 8 po de diamètre au fin bout, toutes les billes de moins de 8 po au fin bout seront rejetées.
<ul style="list-style-type: none"> • Les billots doivent être coupés en longueur paires, de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. Dans tous les cas, une sur-longueur de 4 po à 6 po est demandée.
<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les billes avec roulures seront refusées.